canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Simple question

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19_QUE_051

Déposé le : 01.10.19

Scanné le : _____

Art. 113 et 114 LGC La simple question consiste en une demande écrite de renseignement sur un objet déterminé du Gouvernement, de son administration ou sur des sujets d'actualité. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. La simple question et la réponse du CE sont envoyées aux députés, mais ne sont pas portées à l'ordre du jour des séances du GC (pas de débat).
Délai de réponse dès le renvoi au CE : un mois.

Titre de la simple question

Comment l'Agenda 2030 de développement durable est-il mis en œuvre dans le canton ?

Texte déposé

Le programme de législature est placé sous l'égide du développement durable. L'Agenda 2030 en constitue un chapitre. Le Grand Conseil a de plus approuvé le postulat 17_POS_001. Désigné par le gouvernement, le Comité interdépartemental pour le développement durable semble avancer dans ses travaux, en associant les services et directions compétentes, afin de réaliser les 17 objectifs de l'Agenda dans la décennie qui vient.

N'est-il pas temps que le Conseil d'Etat fasse le point des démarches en cours, en répondant au premier postulat de la législature en faveur de l'Agenda 2030 ?

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur : Signature(s) :

Pierre Zwahlen

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) : Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch